

MAÎTRE D'OUVRAGE

MAÎTRE D'OEUVRE

ENTREPRISE TITULAIRE

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION DES TRAVAUX

Désignation de l'opération :

Travaux
(Désignation) - (adresse) - M. & Me X

Entreprise :

DEVIS :

Je soussigné, _____,

Après avoir procédé à l'examen des travaux par l'entrepreneur désigné ci-dessus en date du _____

- En présence de l'entrepreneur (ou son représentant)
- En l'absence de l'entrepreneur, dûment convoqué par lettre recommandée avec avis de réception en date du _____

Déclare que :

- La réception est prononcée sans réserve, avec effet à la date du _____
- La réception est prononcée, avec effet à la date du _____, assortie des réserves mentionnées dans l'état des réserves ci-annexé (1)
- La réception est refusée pour les motifs consignés dans l'annexe précitée.

En application de l'article 1792-6 du Code civil, les entrepreneurs demeurent tenus de la garantie de parfait achèvement pendant l'année qui suit la présente réception.

La réception constitue également le point de départ de la garantie de bon fonctionnement prévue par l'article 1792-3 du Code civil et de la responsabilité décennale des constructeurs définie aux articles 1792, 1792-2 et 2270 du Code civil.

Fait à _____ le _____

Signature du maître d'ouvrage

Signature de l'entreprise